



MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

AVIS PUBLIC

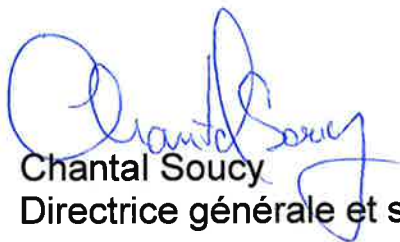
RÈGLEMENT NUMÉRO 185-2019 et 195-2019

QUE le Conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci lors de sa session régulière tenue le onzième jour du mois de janvier deux mille dix-neuf, a adopté des règlements portant les numéros 185-2019 et 195-2019, concernant la taxation 2019 et le fonds de roulement.

QUE ces règlements sont présentement déposés à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures régulières de bureau.

QUE ces règlements entrent en vigueur à compter du seize janvier 2019.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce seizième jour du mois de janvier 2019.



Chantal Soucy
Directrice générale et secrétaire-trésorière